« Mécréanophobie » : l'employé non-musulman dans une entreprise à direction musulmane

23/12/2015 à 9h32

Michael Privot, islamologue belge converti à l'islam, s'intéresse en cette période de Noël, au concept de "mécréant" dans la communauté musulmane et à son refus de la diversité religieuse, en particulier dans les sociétés dirigées par un musulman.

J'ai travaillé pendant plus de 15 ans à la reconnaissance de l'islamophobie comme une forme spécifique de racisme antimusulman dont on retrouve des expressions dans tous les aspects de la vie, et en particulier dans le milieu du travail. […]

Je voudrais renverser la perspective et m'intéresser pour une fois – pour analyser ce que cela nous dit des pratiques et discours intracommunautaires musulmans – sur la façon dont des employeurs qui appliquent un éthos musulman au sein de leur organisation (entreprise ou association) accommodent les pratiques et les convictions de leurs employé-e-s non-musulman-e-s.

Avec sept ans de pratique et de recherche en matière de management de la diversité au compteur, je peux vous affirmer que ce n'est souvent pas mieux du tout – parfois même pire – que les employeurs non musulmans « mainstream » : **on rencontre une totale incompréhension de la diversité, un refus d'accommoder la différence, un refus d'accepter la visibilité d'autres convictions,** l'imposition de normes à caractère religieux dans l'organisation, un refus de flexibilité dans l'organisation du travail, un manque d'anticipation quant à la gestion de comportements conservateurs dans les rapports de

genres ou encore quant aux réactions du staff musulman par rapport aux demandes de leurs collègues non musulmans. […]
On constate – avec une immense tristesse en ce qui me concerne – qu'une fois en position de pouvoir et de domination majoritaire (fût-ce au sein d'une unité organisationnelle entrepreneuriale, donc privée), « les » musulmans n'échappent pas au tropisme du rapport de force. Cela se reflète, notamment, au travers de la construction de l'autre (le mécréant, kâfir) comme une espèce différente, avec laquelle il serait interdit de se mélanger, de sympathiser, de s'identifier – en particulier en respectant et en faisant une place à la célébration de ses fêtes. […]



source